

INSOLITE : TRAVERSEE DU TUNNEL FERROVIAIRE DESAFFECTE DE TREPATERRE (400M)



Dimanche 28 Mars 2010

LASSERRADE

(Cave de Plaimont - 1 km de Plaisance du Gers)

RANDO RAID VTT

Dans le cadre du Week-end Vignoble en Fête.

PRESTATIONS

Petit déjeuner
Casse croûte à l'arrivée
Ravitaillement
Bouteille de vin
Tombola
Douches arrivée

• 3 Circuits VTT :
25 - 45 et 70 km

• 1 Circuit Pédestre
de 10 km

Dégustation gratuite au passage des caves et chais de Lasserrade, Aignan, Sabazan, Saint-Go

(L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - A consommer avec modération)



Possibilité de repas sur place dans les 4 sites des caves.
Inscription le matin de l'épreuve auprès des restaurateurs.

U.S.Plaisance Cyclisme - 32160 Beaumarchés
www.usp-cyclisme.com - info@usp-cyclisme.com - 06.86.94.20.39



AVEC COPRA, JE SAIS OÙ JE VAIS.

RÈGLEMENT

L'U.S.Plaisance Cyclisme organise une épreuve rando raid VTT le dimanche 28 Mars 2010

L'itinéraire empruntera routes départementales, chemins de communes, passages privés du Vignoble Ouest du Gers.

Article 1 : PARCOURS

3 parcours VTT : 25 - 45 et 70 km - 1 parcours pédestre : 10 km

Article 2 : PARTICIPATION et CLASSEMENT

La rando raid est ouverte à tous, licenciés toutes fédérations, non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique cycliste de moins de 3 mois), hommes ou femmes à partir de 14 ans.

Article 3 : DEPART

Le départ sera donné de la cave des Producteurs Plaimont à Lasserrade (1 km de Plaisance) à 9h00.

Les plaques seront à retirer le matin de l'épreuve à partir de 7 h.

Article 4 : ASSISTANCE / SECURITE

1 centre de protection civile, motards et quads escorte, signaleurs aux carrefours. Le port du casque à coque rigide est obligatoire pendant toute l'épreuve. Tous les concurrents devront respecter scrupuleusement le code de la route. Chaque concurrent doit avoir pris connaissance du présent règlement qui sera affiché à la remise des plaques. Aucun véhicule extérieur à l'organisation ne sera autorisé sur le parcours pendant le déroulement de l'épreuve. Une assistance radio (fréquence 155.025) sera mise en place sur l'ensemble des parcours.

Article 5 : CLASSEMENT

Le classement informatisé sera réalisé par l'U S Plaisance Cyclisme (Logiciel CLASCYCLE) et affiché à l'issue de l'épreuve.

Les résultats sur www.usp-cyclisme.com

Article 6 : JURY DES COMMISSAIRES

Le jury se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou faire toutes les modifications dans les cas non prévus.

Article 7 : PHOTOS - VIDEOS - SITE INTERNET

J'autorise l'U.S.Plaisance Cyclisme à disposer de mon image sur support photo et vidéo et sur le site internet pour d'éventuelles utilisations de promotion de l'épreuve.

ATTENTION :

Les inscriptions par courrier non accompagnées du règlement ne seront pas traitées.

L'engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement pour quelque motif que ce soit ne sera effectué.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Sexe : M F

Téléphone :

Mail :

Licence :

FFC Catégorie :

FSGT Catégorie :

UFOLEP Catégorie :

AUTRE :

NON LICENCIE (Certificat Médical Obligatoire)

Engagement :

Départ groupé 9h00

25 km 45 km 70 km Pédestre

Tarifs : 8 €

A retourner par courrier avant le 25 Mars 2009 accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'U.S.PLAISANCE CYCLISME

1^{ère} Manche du Challenge
"RAIDS PYRENEENS"

En accord avec le règlement

"Lu et Approuvé"

Fait le / /

Signature obligatoire :

Bulletin d'Engagement Téléchargé sur www.usp-cyclisme.com - Bulletin d'Engagement Téléchargé sur www.usp-cyclisme.com

ENGAGEMENT POSSIBLE LE JOUR DE L'EPREUVE